

12/11/2016

L'EXPRESS

NEUCHÂTEL La Ville met des locaux à disposition d'une association et nie octroyer ainsi un privilège.

L'Amar prend ses quartiers d'hiver à La Coudre



La structure en partie mise à disposition de L'Amar. sp

A⁻ A⁺ 

Sa quête de locaux a trouvé une solution provisoire. L'association L'Amar (Lieu autogéré multiculturel d'accueil et de rencontres) passera l'hiver au chaud. La Ville de Neuchâtel met à sa disposition, gratuitement hormis le paiement des charges, des locaux à La Coudre.

Au 39 de l'avenue du Vignoble, dans d'anciennes salles de classe temporaires, L'Amar disposera du rez-de-chaussée et d'une petite salle au premier étage. Et cela, jusqu'à fin mai au plus tard, la déconstruction du bâtiment étant prévue pour l'été.

Installation aujourd'hui

Cela permettra à l'association de poursuivre ses activités en lien avec les migrants, interrompues le 19 octobre aux Jeunes-Rives. Elle pourra mettre en place un magasin gratuit, une bibliothèque ou un café internet. L'emménagement a lieu aujourd'hui de 14 à 19 heures et est ouvert à tous.

En avril dernier, L'Amar avait occupé illégalement un bâtiment vétuste appartenant à la Ville rue de la Main. Elle l'avait quitté peu après pour des questions de sécurité.

La solution trouvée par la Ville n'est pas du goût de la section du Parti libéral-radical (PLR) de la ville: «Ce privilège offert à une association privée est inacceptable et transcrit une véritable inégalité de traitement entre les associations.» Même si «les buts poursuivis par L'Amar sont louables, de multiples associations à but caritatif, social, culturel ou sportif participent de manière exemplaire à la vie de la ville de Neuchâtel et n'ont pas de locaux à disposition. Ces associations, qui n'ont pas fait de 'forcing', doivent attendre pour trouver des locaux ou se résigner à en louer».

«Nous n'avons pas voulu faire de privilège particulier; tout le monde sera à la même enseigne», répond Thomas Facchinetti, président du Conseil communal. A La Coudre, au 1er étage de la structure provisoire, «deux grandes salles seront à disposition d'autres associations». S'il y a bel et bien une liste d'attente, «cela fait deux ou trois ans que l'on est à l'affût, essayant de répondre au mieux aux demandes».

Quant à L'Amar, «il y a eu une transgression, mais ils se sont très vite conformés à la légalité. Il s'agit de jeunes qui se mobilisent bénévolement; la cause est digne de respect et de considération. Quand ils ont investi la rue de la Main, c'était un signal d'alarme, un cri du cœur.»

Thomas Facchinetti rappelle aussi que le Conseil général a accepté sans opposition deux motions chargeant la Ville de trouver des solutions pour l'accueil des migrants et soutenir des organisations comme L'Amar. FME